

## UNE FRACTURE ENTRE LES CITOYENS ET LEUR CLASSE POLITIQUE ? UN DANGER POUR LA DEMOCRATIE ?

### Déroulé de la séance

#### INTRODUCTION (10 MN)

- En quoi consiste la fracture entre citoyens et classe politique ? sur quoi repose-t-elle ? comment se traduit-elle ?
- En quoi représente-t-elle un danger pour la démocratie en France ?

#### L'ABSTENTION, UN REVELATEUR DE LA FRACTURE ENTRE CITOYENS ET CLASSE POLITIQUE EN FRANCE AUJOURD'HUI (27 MN)

- Documents :**
- Graphiques - L'abstention depuis la naissance de la V<sup>ème</sup> République
  - Carte - L'abstention aux élections régionales de mars 2010
  - Les cinq raisons d'une abstention record, *La Croix*, 15 mars 2010

1. Comment, dans son ensemble, se caractérise l'évolution de l'abstention depuis le début de la V<sup>ème</sup> République ? Que peut-on en conclure quant aux rapports entre les Français et leur classe politique ? (sur feuille)
2. A quelles élections l'abstention est-elle la plus forte ? la moins forte ? Quels éléments d'explication peut-on avancer pour l'expliquer ? (sur feuille)
3. Quelles parties du territoire sont les plus touchées par l'abstention ? les moins touchées ? Quels éléments d'explication peut-on avancer ? (sur feuille)
4. Quels éléments d'explication amènent les auteurs du document 3 pour comprendre l'abstention ? Laquelle vous semble la pertinente ? Justifiez votre réponse. (sur feuille)

#### UNE CRISE DE LA DEMOCRATIE REPRESENTATIVE ? (12 MN)

- Document :**
- « Démocratie représentative ? », *Admi.net*, septembre 2010

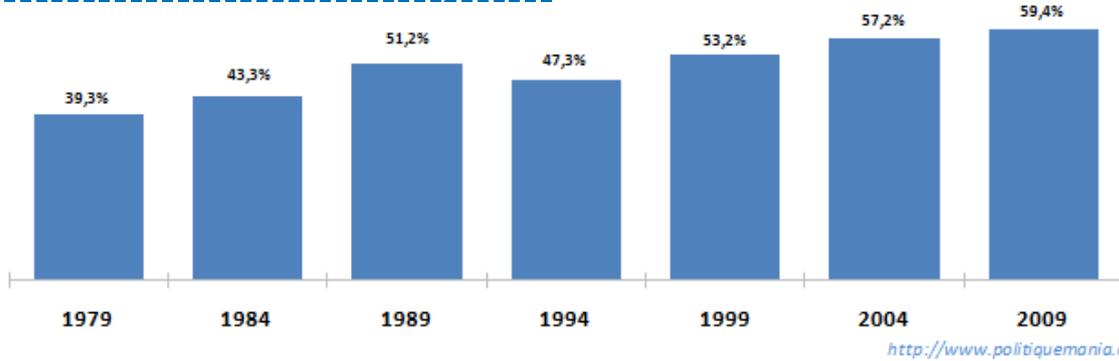
5. L'auteur pense-t-il que la démocratie représentative est en crise ? Comment justifie-t-il son point de vue ? (sur feuille)

#### SYNTHESE (7 MN)

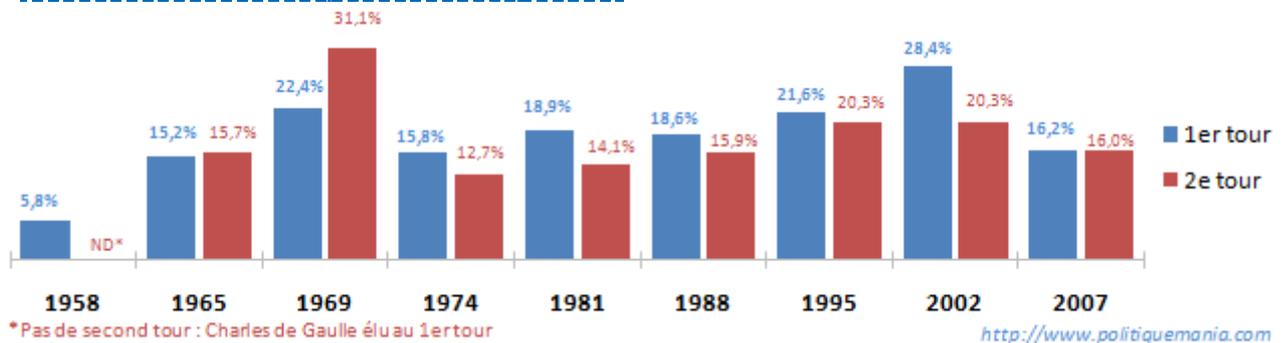
Rédigez une synthèse expliquant si, selon vous, la démocratie est en crise, quels signes en attestent et développant les solutions que vous imaginez pour y remédier.

## Document 1 L'abstention depuis la naissance de la V<sup>ème</sup> République

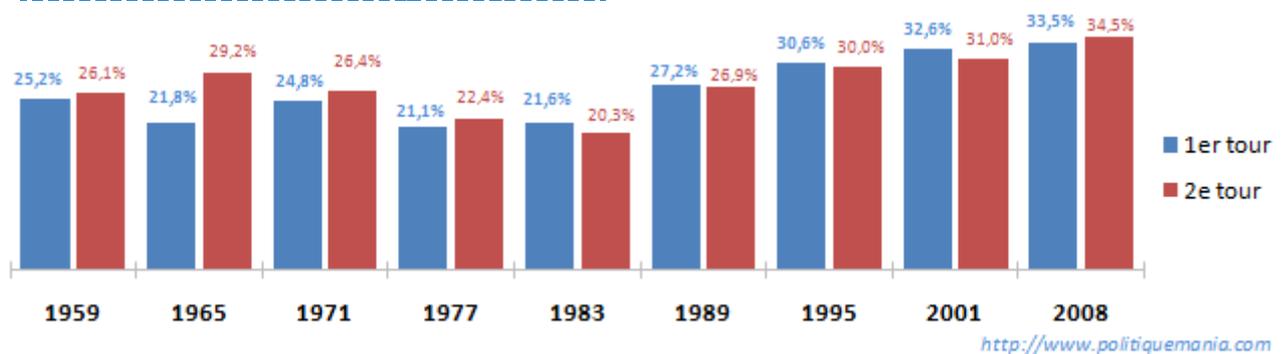
### L'abstention aux élections européennes depuis 1979



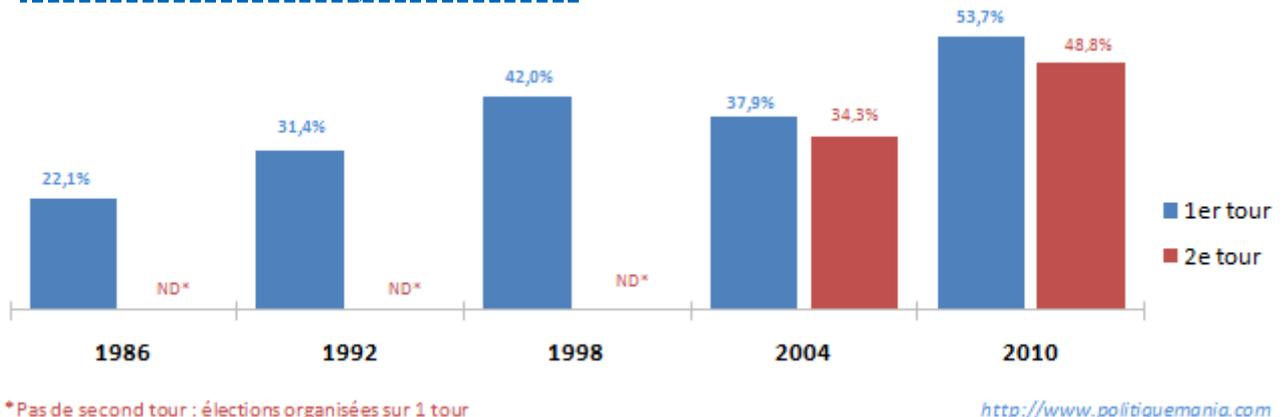
### L'abstention aux élections présidentielles depuis 1958



### L'abstention aux élections municipales depuis 1959

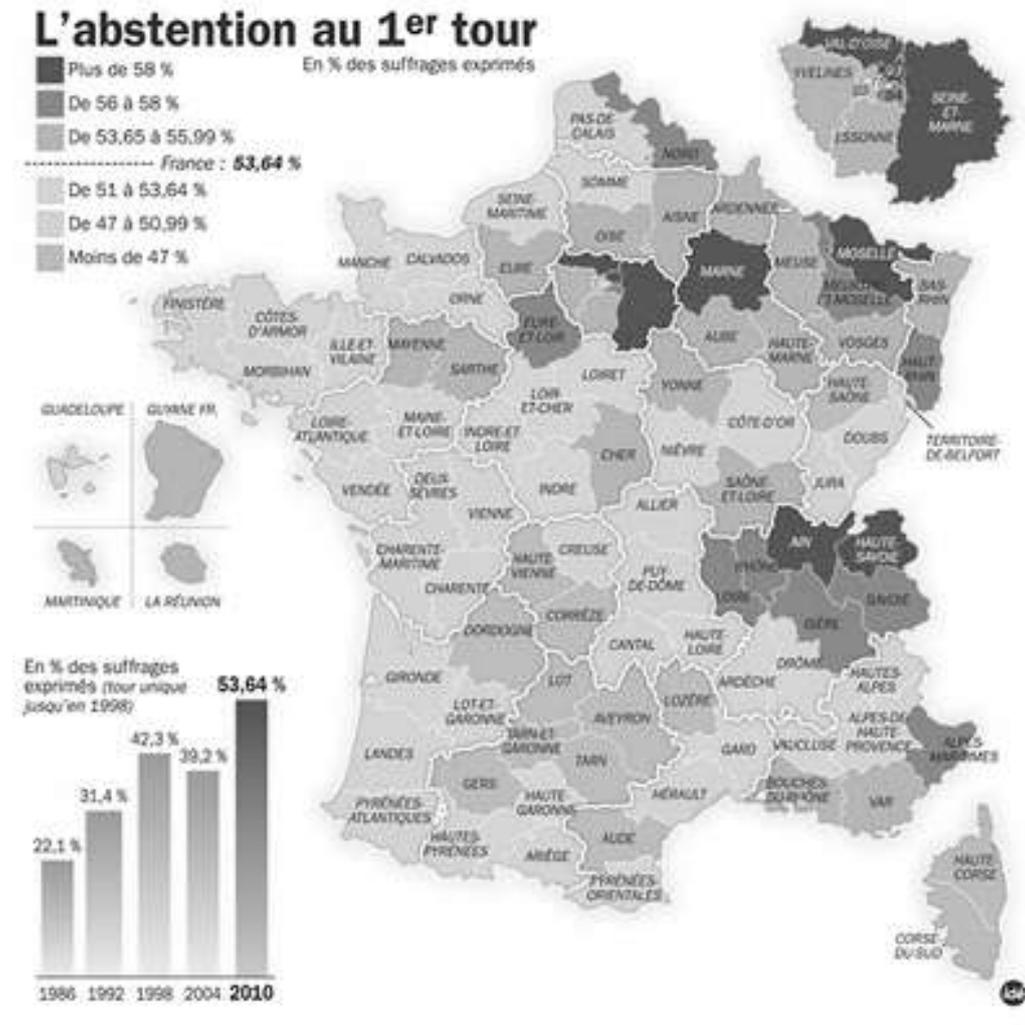


### L'abstention aux élections régionales depuis 1986



## Document 2

### Carte de l'abstention aux élections régionales de mars 2010



## Document 3

### « Les cinq raisons d'une abstention record »

**la Croix**  
15 mars 2010

Jean-Daniel Lévy de l'institut CSA et Frédéric Dabi de l'Ifop analysent pour « La Croix » les ressorts d'une abstention établie à 53,64 %

#### Un enjeu régional peu ou mal perçu

C'est le premier enseignement tiré dimanche 14 mars par François Fillon lui-même. « Les régions et leurs dirigeants n'ont pas trouvé leur place dans l'opinion », a expliqué le premier ministre, qui en a profité pour vanter la nécessité de la réforme des collectivités locales engagée par le gouvernement pour clarifier les compétences. L'abstention signerait, selon lui, l'échec de la décentralisation.

« C'est vrai que les régions sont restées le parent pauvre de la décentralisation. Leur visibilité est faible et leur capacité d'action limitée », reconnaît Pascal Jan, professeur à Sciences-Po Bordeaux. Mais si elles souffrent à l'évidence d'un « déficit d'incarnation », le jugement est « sévère » selon Frédéric Dabi, directeur du département opinion de l'Ifop, qui fait observer que l'abstention de dimanche se situe plus de dix points au-dessus du précédent record enregistré en 1998, à 42 %.

«Les régions existent mais souffrent d'une concurrence avec des institutions plus proches du citoyen comme le département et la commune », explique-t-il. Pour Jean-Daniel Lévy, directeur du département politique de l'institut CSA qui a réalisé une enquête pour *Le Parisien* le jour du vote, c'est surtout l'absence d'enjeux locaux concrets mis en avant pendant la campagne qui a conforté les électeurs dans l'idée qu'« il n'y avait guère de différence entre une gestion de droite ou de gauche » et que leur vote « n'allait rien changer ».

### Une défiance à l'égard de la politique

Le taux d'abstention record vient confirmer la défiance de plus en plus grande à l'égard du politique, mise en évidence par le baromètre du Cevipof, Centre d'études de la vie politique de Sciences-Po, rendu public au mois de décembre dernier. Selon cette enquête, 67 % des Français affirment n'avoir confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays et 78 % estiment que les responsables politiques se préoccupent peu ou pas du tout de ce que pensent les gens.

La participation exceptionnelle observée lors de la présidentielle de 2007 n'aurait donc été selon Frédéric Dabi qu'« une parenthèse enchantée » dans une « spirale abstentionniste » observée depuis quelques années et qui s'est accentuée depuis l'élection de Nicolas Sarkozy.

Dans un pays qui, paradoxalement, « a une haute opinion de la politique et en attend beaucoup », c'est surtout la déception qui justifierait ce taux élevé plus que le désintérêt. « Le vote de dimanche était plus un message adressé à nos gouvernants qu'une marque d'abandon, veut croire Jean-Daniel Lévy. Nous ne sommes pas aux États-Unis ou en Grande-Bretagne où il existe une vraie désaffection et où les électeurs pensent que les politiques ne peuvent plus rien faire pour eux. »

### Un contexte de crise sans précédent

Les périodes de crise et de forte montée du chômage sont propices à nourrir à la fois l'abstention et le vote FN, estime Frédéric Dabi. Il y a « une corrélation forte » entre les deux, déjà observée au cours des années 1980 mais également en 2002, lors du premier tour de l'élection présidentielle, pour laquelle la participation est généralement plus forte. « La crise remet en question la capacité des politiques à apporter des réponses et une part importante des électeurs se dit : à quoi cela va-t-il servir ? » poursuit-il.

Dans l'enquête de l'institut CSA pour *Le Parisien*, la première raison invoquée par les abstentionnistes est « que cela ne changera pas grand-chose à ma vie quotidienne ». Toutefois, selon Jean-Daniel Lévy, c'est moins la crise qui justifie l'abstention que l'absence de perspectives offertes pour y répondre alors qu'elle est présentée comme la plus grave depuis celle de 1929. « En période de crise, il y a au contraire une attente plus forte des Français à l'égard de la politique. La preuve est que le NPA, qui a essayé d'utiliser la crise comme argument électoral, n'en a pas récolté les fruits. »

### Une déception à l'égard de la « rupture » annoncée

L'abstention est d'autant plus forte que les attentes soulevées par l'élection présidentielle de 2007 ont été grandes. Conduite sur le thème de la rupture avec le passé, marquée par le renouvellement des candidatures, la campagne s'était traduite par un renouvellement de la confiance envers la politique et avait soulevé beaucoup d'espoirs.

Ces espoirs déçus expliqueraient aussi l'ampleur de l'abstention. « À chaque élection qui a suivi, on a battu un nouveau record, observe Frédéric Dabi. Cela a été le cas aux législatives immédiatement après, aux municipales et encore l'année dernière aux européennes où le taux d'abstention a atteint 59 %. »

Cette déception à l'égard de Nicolas Sarkozy, qui s'était fait le chantre de la rupture est confirmée par le profil des abstentionnistes de dimanche. On retrouve les catégories traditionnelles qui nourrissent l'abstention, c'est-à-dire essentiellement les jeunes et les catégories populaires, « mais aussi davantage de personnes diplômées, issues de catégories socioprofessionnelles supérieures et âgées », précise Jean-Daniel Lévy.

Un électorat qui vote traditionnellement pour la droite et qui ne serait pas en phase avec le mode de gouvernance du président de la République, selon le directeur du département politique-opinion de l'institut CSA. Dans les raisons évoquées par les abstentionnistes, « le mécontentement sur la manière dont vont les choses en France » revient le plus souvent.

### Les préoccupations des Français absentes de la campagne

Le niveau d'intérêt des électeurs pour la campagne, qui s'est déroulée en partie pendant les vacances scolaires, a été exceptionnellement faible. 66 % des Français disent s'y être peu ou pas du tout intéressés. Et à un mois du scrutin, 37 % d'entre eux en avaient parlé à des proches, selon le baromètre Ifop/Paris Match des conversations des Français.

« C'est 7 points de moins qu'aux régionales de 2004 et 18 points de moins qu'aux municipales de 2008 », souligne Frédéric Dabi. Un désintérêt qui s'expliquerait essentiellement par le décalage entre les thèmes de campagne abordés et les préoccupations des Français. « Je ne suis pas sûr par ailleurs que l'affaire Soumaré, les propos de Gérard Longuet, les bisbilles entre les ministres et les candidats convoqués à l'Élysée aient été de nature à rassurer les électeurs et à les encourager à aller voter », souligne Jean-Daniel Lévy, de l'institut CSA.

## Document 4 « Démocratie représentative ? »



7 septembre 2010

Cette interrogation peut paraître incongrue tant il nous semble acquis que nous vivons, en Europe, dans des sociétés démocratiques. Et pourtant, l'histoire devrait nous enseigner qu'aucun système politique, y compris le pire à l'exception de tous les autres, n'est éternel. La démocratie, plus que tout autre système même, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Et il faut bien admettre que, d'élections en élections, il semble de plus en plus difficile de faire l'impasse sur une réflexion de fond quant au fonctionnement, ou plutôt aux dysfonctionnements de nos systèmes de représentation démocratique.

La plupart des pays occidentaux base leur système politique sur la démocratie représentative, qu'il faut distinguer d'autres formes possibles de pratique démocratique, telle par exemple la démocratie directe, néanmoins elle aussi utilisée en quelques rares occasions, dont le récent référendum sur le TECE en France.

A ce stade, quelques définitions s'imposent afin de s'entendre sur ce dont on parle :

- la démocratie (étymologiquement du grec *demokratia*, soit *demo* le peuple et *kratia*, le pouvoir, la puissance) signifie "le gouvernement du peuple par le peuple". A ce stade, la démocratie ne peut être que directe, c'est à dire expression directe de la volonté populaire. Celle-ci n'étant que rarement unanime, il faut alors définir une règle, le plus souvent la règle majoritaire, pour faire émerger une volonté générale permettant la prise de décision et donc l'action pour l'ensemble. Déjà, à ce niveau, des critiques se font jour, en particulier dans le rang de certains libéraux, anarchistes et libertariens, pour réfuter cette règle de la majorité en démocratie, puisqu'elle impose de fait à la minorité, et donc ne fusse qu'à un individu, la décision majoritaire, la principale critique étant qu'il n'existe en fait pas de volonté du peuple et donc qu'il est illusoire de tenter de la faire émerger ;

- la démocratie représentative, système le plus répandu dans nos sociétés dites démocratiques, revient à ce que chaque individu délègue une partie de sa souveraineté à un représentant élu. Ce représentant a pour mandat de... représenter l'individu qui lui a délégué une part de sa propre souveraineté, c'est à dire qu'il va voter à la place de l'individu pour tout ce qui concerne les affaires du peuple. Mais ce n'est pas un mandat impératif sur un sujet particulier (à la différence par exemple d'une assemblée constituante où le mandat de l'élu consiste à rédiger une constitution, l'élu perdant tout pouvoir représentatif ce mandat achevé). Ce système peut être en fait considéré comme un pis-aller à la démocratie directe, et se justifie essentiellement pour des questions de nombre. La démocratie athénienne comptait quelques six mille citoyens, la France compte près de 42 millions d'électeurs ;

- la démocratie participative, concept quelque peu flou dans sa définition, mais que l'on peut considérer comme un système médian entre démocratie directe et démocratie représentative, dans la mesure où, dans une démocratie participative, toute décision importante sera soumise au peuple, voire où le peuple ou une partie de celui-ci, pourra exercer une initiative législative, les "affaires courantes" étant, elles, gérées par des élus. Le fonctionnement politique des cantons suisses s'apparente à un système de démocratie participative.

Ces définitions posées, revenons à notre question initiale : sommes-nous toujours en démocratie représentative, ou dit autrement, nos élus sont-ils effectivement représentatifs du peuple dans son ensemble ?

Et évacuons d'emblée un écueil. Représenter politiquement le peuple n'est pas représenter sociologiquement le peuple. On peut se désoler du peu de femmes dans les assemblées élues, ou bien du peu d'élus issus de l'immigration. Mais cela n'a rien à voir avec le caractère représentatif ou non de notre démocratie : un député homme peut très bien représenter des citoyennes ou un député "blanc" des citoyens "beurs". En cela, toute politique de quota, toute loi de parité me semble contraire à l'universalisme et à l'esprit d'égalité des citoyens.

Quatre constats (que l'on pourrait d'ailleurs multiplier ces dernières années, la tendance n'allant qu'en s'accroissant).

- Lors du dernier référendum sur le TECE, 55% des votes exprimés ont repoussé la proposition de loi ratifiant le traité. Si le vote avait eu lieu à l'assemblée nationale, sensée donc représenter le peuple, en admettant que le groupe UMP ait voté à 90% Oui (résultat du référendum interne), le groupe PS à 60% (résultat du référendum militant), que le groupe UDF ait voté Oui, le groupe communiste Non et les non-inscrits se soient partagés également, la représentation nationale (sous ces hypothèses assez favorable au Non) aurait approuvé ce texte à 80% !

- Tony Blair, lors des dernières élections à la chambre de Communes, a été réélu par seulement 21,6% des électeurs inscrits.

- En 2004, année électoralement chargée puisqu'il y avait pour certains trois scrutins, le taux moyen de participation sur les trois scrutins s'est élevé à 57%, soit près d'un citoyen sur deux qui ne prend pas part à la vie démocratique de son pays.

- Lors de la présidentielle 2002 en France, si on se base sur les résultats du premier tour, Jacques Chirac possède une assise "légitime" de 13,7% des électeurs inscrits.

A ces constats, ajoutons un article particulièrement intéressant d'un certain Michel Balinski, paru ce jour dans *Libération*, et intitulé fort à propos : "Le suffrage n'est plus universel" ([Download liberation le suffrage nest plus universel.pdf](#)). Pour faire vite, l'auteur montre que le principe démocratique du suffrage universel "un citoyen=une voix" est totalement remis en cause par, d'une part une répartition du nombre de députés et, d'autre part, un découpage des circonscriptions électorales totalement déconnecté du pays réel. Et donc que l'assemblée nationale n'a plus rien de représentatif.

Alors certes, pour ne pas paraître totalement négatif, la campagne autour du référendum sur le TECE a ouvert à nouveau un véritable espace de débat au sein de la société française, principal élément positif de ces derniers mois. Cela s'est d'ailleurs

traduit dans les urnes avec un taux de participation de 70% des inscrits. Mais justement, cette vie démocratique "directe" a montré la totale déconnexion de la vie démocratique "représentative" d'avec le peuple qu'elle est sensé représenter.

Ainsi, il me semble clair de l'une des causes de la crise politique que notre pays connaît tient fondamentalement dans le caractère de moins en moins représentatif de nos institutions démocratiques. Comme le note très justement Michel Balanski en introduction de son papier, par un dangereux renversement des valeurs, "la démocratie française est devenue la doctrine d'après laquelle la souveraineté appartient aux élus... ; l'organisation dans laquelle les élus exercent cette souveraineté. Les élus, ces compétiteurs exceptionnels qui sont à la fois les concurrents et les arbitres de la lutte électorale, conçoivent les règles du jeu pour préserver autant que possible le statu quo : que chaque circonscription reste ce qu'elle était pour maximiser les chances de son député actuel de remporter la prochaine élection."

Et, si cela ne résoudra sans doute pas l'ensemble des problèmes auxquels est confronté le modèle social français, loin s'en faut, la question institutionnelle, et en particulier, le régime présidentiel et la question du statut de l'élu (lié aux problématiques de non cumul des mandats et de limitation du nombre consécutifs de mandats), que d'aucuns considèrent comme accessoire, devra être au centre des débats de 2007. Sans quoi une nouvelle crise est à prévoir sans aucun doute.